Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_142-DE

BUREAU de TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME
Séance du 04 décembre 2025

Date de convocation : 27 novembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Nombre de membres :
- Inscrits : 18
- Présents : 13
- Absents : 5
- Votants : 13
- Quorum : oui
- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

Objet : **Contrôle Technique des Ouvrages Electriques. Accord-Cadre à Bons de Commande. Passation d'un Avenant n°1.**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 04 décembre à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : Daniel CAVÉ, Patrick DESSEAUX, Bruno ÉTÉVÉ, Francis HOUSSÉ, Jean-Marie MACHAT, Alain SAVOIE, Michel DESTOMBES, Gérard LEFEBVRE, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques STOTER, Virginie SANNIER

Etaient absents et excusés : Yves MONIN, Gaëlle PAYS, Nicolas PLÉ, Alain SURHOMME, Dominique CAMUS,

M. Didier FRANCOIS a été nommé secrétaire de séance.

La présence effective de la moitié au moins des membres composant le Bureau étant constatée, la séance a été ouverte et le Bureau peut délibérer valablement.

Monsieur le Président expose que dans le cadre de l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de contrôle technique des ouvrages électriques notifié à SIGEXY SAS le 31 mars 2025, il est constaté que la classification des travaux a légèrement évolué et que celle-ci intègre désormais des dossiers comportant des mutations de transformateurs.

Monsieur le Président expose que l'avenant n°1 prévoit l'ajout de quatre prix au bordereau des prix unitaires, conformément à la proposition du titulaire :
- Extension de réseau BTAS avec mutation de transformateur : 140,00 €
- Renforcement de réseau BTA A avec mutation transformateur : 160,00 €
- Renforcement de réseau BTA S avec mutation transformateur : 140,00 €
- Mutation de transformateur : 120,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu l'Accord-Cadre à bons de de commande notifié le 31 mars 2025 à SIGEXY SAS ;
Vu l'approbation de cet avenant n°1 par la Commission d'Appel d'Offres en date du 27 novembre 2025.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_142-DE

…/…

Considérant la nécessité d'intégrer de nouveaux prix unitaires liés aux prestations comportant des mutations de transformateurs, sans modifier l'objet, la consistance ni l'économie générale du marché.

Le Bureau de TE80, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver l'avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de contrôle technique des ouvrages électriques ;
- De charger Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

Didier FRANÇOIS

Territoire d'Energie Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président,

Franck BEAUVARLET

Annexe : Avenant 1 à l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de contrôle technique des ouvrages électriques.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_142-DE

territoire d'énergie SOMME

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

-=-=-=-=-=-=-=-

Pouvoir adjudicateur :

TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME

-=-=-=-=-=-=-=-

Objet du marché :

CONTRÔLE TECHNIQUE DES OUVRAGES ELECTRIQUES

-=-=-=-=-=-=-=-

ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE D'UN AN RECONDUCTIBLE 3 FOIS
NOTIFIÉ LE 31/03/2025

=-=-=-=-=-=-=-

AVENANT n°1

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_142-DE

Entre :

Territoire d'Energie Somme, représenté par son Président Franck BEAUVARLET, dument habilité par délibération du Comité du 23 septembre 2020, désignée, ci-après, par « TE80 ».

d'une part

et la société SIGEXY SAS représentée par son Directeur Général, Mickaël HENON.

d'autre part

Etant exposé que :

Le marché de réalisation des CTO a été signé en mars 2025 avec la société SIGEXY SAS.

Depuis, notre classification des travaux a légèrement évolué et nous intégrons dans celle-ci les dossiers comportant des « mutations de transformateurs ».

Il a donc lieu d'adapter le marché sans en changer l'objet, ni la consistance, ni l'économie en ajoutant ces classifications et adaptant le bordereau de prix unitaires.

ARTICLE 1 – <u>Adaptation des prix</u>

Après échange avec le titulaire du marché, il nous est proposé de rajouter 4 prix au BPU :

100	Extension de réseau BTAS avec mutation de transformateur	140,00 €
170	Renforcement de réseau BTA A avec mutation transformateur	160,00 €
180	Renforcement de réseau BTA S avec mutation transformateur	140,00 €
190	Mutation de transformateur	120,00 €

Ces prix sont cohérents avec l'ensemble du marché en cours d'exécution.

Le Bordereau ainsi mis à jour est joint en Annexe.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_142-DE

ARTICLE 2 – <u>Dérogations aux dispositions du marché initial</u>

Pour tout ce à quoi il n'est pas dérogé par le présent avenant, les clauses et conditions du marché initial sont et demeurent applicables.

Fait à BOVES, le

La société SIGEXY

Le Président de TE80,

Franck BEAUVARLET

Notification au titulaire par voie électronique-voir page suivante

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_142-DE

Territoire d'Energie Somme
Contrôle technique des ouvrages électriques
Bordereau de Prix Unitaires - Avenant 1

N° PRIX	DESIGNATION DES PRESTATIONS	RÉSUMÉ DÉSIGNATION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE
	CHAPITRE 1 – ETUDES			
	Réalisation du contrôle technique de nouveaux ouvrages ou de parties nouvelles d'ouvrages existants du réseau public d'électricité conformément à l'arrêté du 14 janvier 2013 prévu par les articles R323-30 et suivants du code de l'Energie et aux dispositions du CCP, rémunéré par opération de travaux commandée par le maître d'ouvrage, selon le type d'opération :			
10	Extension de réseau BTS		l'unité	130,00 €
100	*Extension de réseau BTAS avec mutation de transformateur*		*l'unité*	*140,00 €*
11	Extension de réseau BTS avec création de poste HTA/BT		l'unité	150,00 €
12	Effacement de réseaux BT		l'unité	150,00 €
13	Effacement de réseaux BT avec poste HTA/BT		l'unité	160,00 €
14	Renforcement par création poste HTA/BT		l'unité	150,00 €
15	Renforcement de réseau BTA		l'unité	180,00 €
16	Renforcement de réseau BTS		l'unité	150,00 €
17	Renforcement de réseau BTA et création poste HTA/BT		l'unité	200,00 €
170	Renforcement de réseau BTA A avec mutation transformateur		l'unité	170,00 €
18	Renforcement de réseau BTS et création poste HTA/BT		l'unité	160,00 €
180	Renforcement de réseau BTA S avec mutation transformateur		l'unité	140,00 €
190	Mutation de transformateur		l'unité	120,00 €
	Prestations complémentaires			
	Mesure des terres :			
20	Sur le premier emplacement d'une opération		l'unité	680,00 €
21	Sur les emplacements suivants de la même opération		l'unité	80,00 €
	Mesure de la profondeur d'enfouissement des câbles par radiodétection :			
30	Forfait d'installation sur chantier		l'unité	680,00 €
31	Par longueur de réseau		le mètre linéaire	5,00 €
	Contrôles en cours de chantier :			
40	Déplacement sur site avec réalisation de contrôles en cours de chantier		l'unité	680,00 €